

## Appel à candidatures

Vous souhaitez lever des fonds pour financer votre projet d'innovation ?

Participez à notre prochain comité des financeurs et venez présenter votre projet auprès de nos experts du financement.

Prochaine session le **19 mai 2026**  
Clôture du dépôt des candidatures le **11 mai 2026**

Éa éco-entreprises organise, en partenariat avec le Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée son prochain comité des financeurs. A cette occasion, nous lançons un appel à candidatures afin d'offrir à nos TPE/PME l'opportunité de présenter leur solution devant nos experts du financement.

Pitcher pendant notre comité des financeurs,  
c'est un tremplin pour obtenir votre financement

Les membres du comité des financeurs :

### 5 fonds d'investissement

Terra Nea  
Andera  
Starquest  
NCity  
iii-Financements/EPsl.vc

### 4 structures bancaires

La NEF  
Crédit Coopératif  
CIC  
BNP

### 2 plateformes de crowdfunding

We Do Good  
Tudigo

### 2 réseaux de Business Angels

Provence Angels  
Alumni Business Angels

### 1 prêt d'honneur

France Active



## Le comité des financeurs, c'est quoi ?

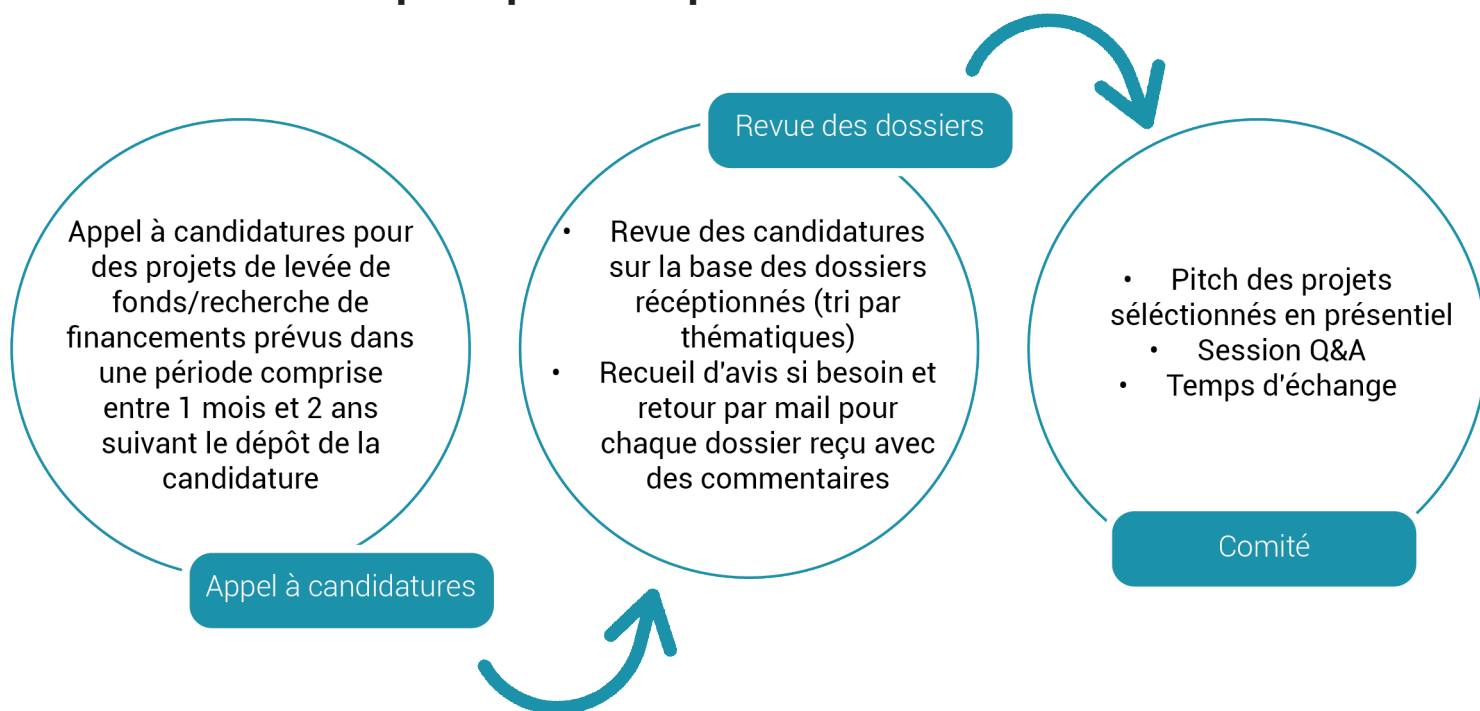
Le Comité des financeurs d'Éa éco-entreprises se réunit 2 fois par an pour faire une revue des projets de nos adhérents. Tout projet d'innovation nécessitant un financement privé est éligible.

Les membres du comité représentent des fonds d'investissement, des banques et une plateforme de Crowdfunding et proposent les options de financement dilutif et non-dilutif.

Chaque adhérent pourra ainsi trouver l'option qui lui convient à ce stade du projet d'innovation et pourrait également bénéficier d'un avis détaillé sur l'attractivité de son projet.

Plus d'informations sur notre [page dédiée](#)

## Quelles sont les principales étapes ?



## Quelles sont les conditions de recevabilité des dossiers ?

- Respecter au moins l'une des thématiques suivantes : environnement, transition écologique, économie circulaire, économie maritime
- Présenter un projet d'innovation ayant un niveau de TRL pouvant varier de 5 pour des projets en amorçage/capital risque à 7-9 pour des projets en phase de croissance et développement
- Présenter un dossier complet (voir « comment postuler » ci-dessous)
- Être membre d'Ea éco-entreprises et à jour de sa cotisation annuelle et/ou membre du Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée
- Le ticket d'entrée n'est pas fixé et dépend de la phase, du besoin et du type de financement visé

## Comment postuler ?

Les documents suivants sont à envoyer par mail à Simon NARDIN ([simon.nardin@ea-ecoentreprises.com](mailto:simon.nardin@ea-ecoentreprises.com)) et Marjorie MAUNIER ([marjorie.maunier@ampmetropole.fr](mailto:marjorie.maunier@ampmetropole.fr)) avant le **11 mai 2026** :

- Votre business plan qui comprend notamment : la situation de l'entreprise, le parcours du dirigeant, la visibilité des emplois, le plan de développement et le plan de financement
- La fiche d'expression de vos besoins à télécharger [ici](#)



### Simon NARDIN

RESPONSABLE EUROPE & INNOVATION  
PCN BIO-ENVIRONNEMENT

[simon.nardin@ea-ecoentreprises.com](mailto:simon.nardin@ea-ecoentreprises.com)

06 65 43 24 17



### Marjorie MAUNIER

CHARGÉE DE MISSION ACCOMPAGNEMENT  
DES ENTREPRISES INNOVANTES

[marjorie.maunier@ampmetropole.fr](mailto:marjorie.maunier@ampmetropole.fr)

06 08 70 39 94